

Pour accéder à cet article veuillez suivre ce lien.

Le prix de la part de Corum Convictions augmente de 1 %

Les augmentations de capital et du prix de la part signent les effets positifs de la politique opportuniste de Corum Convictions. Tout en continuant d'étoffer ses réserves, la SCPI prévoit un dividende 2014 autour de 61,8euro soit un taux de distribution de 6% environ.

Le « juste » prix d'une part de SCPI doit être corrélé à sa valeur de reconstitution... même si l'AMF autorise les sociétés de gestion à s'en écarter de plus ou moins 10%. Afin de coller à la réalité économique de son patrimoine évalué fin décembre à 1031,83euro par part, Corum Convictions a ainsi décidé d'augmenter le prix de part de 1%. Il s'élèvera à compter du 1er juin à 1030euro (862euro de nominal, 168euro de prime d'émission) contre 1020euro précédemment.

La seconde décision approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril dernier entérine l'augmentation du capital de la SCPI qui sera porté de 172,4 Meuro à 431 Meuro. De quoi concrétiser le souhait de Corum Convictions de poursuivre ses investissements en Europe. !

Le premier trimestre s'est déroulé sans embûche. Des bureaux ont été acquis à Velizy (17,4 Meuro) pour un rendement de 8,4%. Le taux d'occupation financier laisse toujours rêveur. Il s'établit à 99,6%. Sur la base d'un patrimoine de 43000m2 cela signifie que seuls 2 actifs (283 m2) restent à ce jour vacants. Avec ces chiffres flatteurs, Corum AM laissent entendre un dividende 2014 autour de 61,8euro soit un taux de distribution de 6% environ.